

De fontaines en lavoirs De la Villedieu à Millaudon Avril 2025

N°86
*Reflets de la vie municipale à
Ruhans*



Le mot du Maire

Comme d'habitude à cette époque la dernière séance du Conseil Municipal a été essentiellement consacrée aux aspects budgétaires.

Jusqu'à l'année dernière, il y avait en fin d'année deux documents comptables d'arrêt des comptes :

- *le Compte Administratif tenu par la Commune,*
- *Le Compte de Gestion tenu par la direction des Finances Publiques.*

Ces deux documents devaient bien sûr être concordants. Pour 2024, il n'y a pour notre commune (phase expérimentale qui va être généralisée) plus qu'un seul document appelé : Compte Financier Unique.

Ce CFU a été adopté à l'unanimité des Conseillers. Le budget prévisionnel 2025 a ensuite lui aussi été adopté à l'unanimité.

Une présentation, un peu différente à d'habitude, de ces deux documents est faite dans ce journal avec comme objectif de rendre leur lecture moins rébarbative et plus attrayante.

Serge GIRARD

Dans ce numéro

1/ Compte Financier Unique.....	2 et 3
2/ Budget 2025.....	4, 5 et 6
3/ Vote des taux d'imposition.....	7
4/ Subventions aux Associations.....	7
5/ Spécificité nomenclature MSZ.....	7
6/ Informatique.....	7
7/ Arbas divers.....	7
8/ Cartes Avantages Jeunes.....	7
9/ Ferme de La Villedieu.....	7
10/ Pont de Millaudon.....	8
11/ Compl. Santé.....	8
12/ Desserte forestière.....	8
13/ Convention frelons.....	9
14/ Déchets sauvages.....	9
15/ Révision PLU.....	9



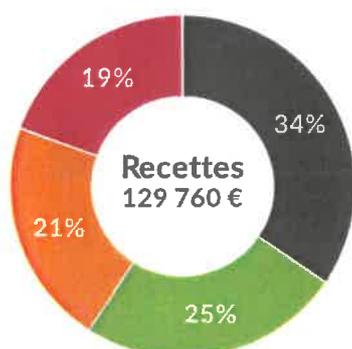
FINANCES COMMUNALES : BILAN DE L'ANNÉE 2024

Résultats du Compte Financier Unique : Ruhans

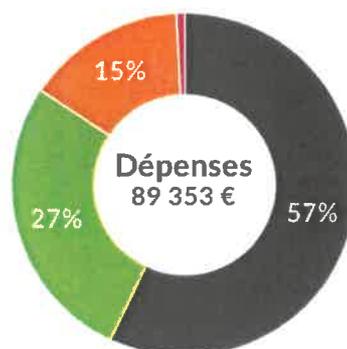
L'année 2024 se solde avec un excédent de 86 322,66 euros en fonctionnement et de 40 706,29 euros en investissement. Ces très bons résultats s'expliquent en fonctionnement d'une part par une parfaite maîtrise des dépenses légèrement inférieures à celles de 2023 malgré l'inflation, et à la perception de recettes exceptionnelles non programmées comme une aide forêt pour 7 439 euros.

Compte Financier Unique 2024

Fonctionnement

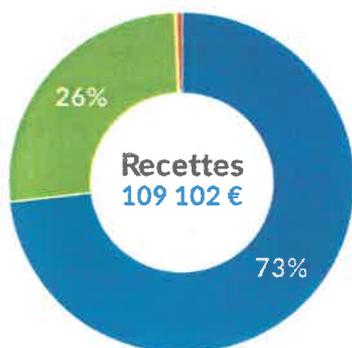


Produits des services :	44 650 €
Impôts et taxes :	31 970 €
Dotations et participations :	27 846 €
Autres recettes réelles :	25 234 €
Produits des cessions :	60 €

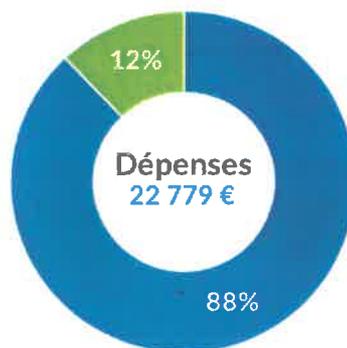


Charges générales :	50 978 €
Charges gestion courante :	24 371 €
Charges de personnel :	13 311 €
Dépenses d'ordre :	692 €

Investissement



Excédents de fonct capitalisés :	79 807 €
Dotations et subventions :	28 601 €
Recettes d'ordre :	692 €



Dépenses d'équipement :	20 029 €
Remboursement du capital :	2 750 €

Les résultats du CFU 2024

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2024	Fonct	129 760 €	89 353 €
	Invest	109 102 €	22 779 €
Reports de l'exercice 2023	Fonct	19 651 €	0 €
	Invest	18 019 €	0 €
Total exercice (réalisations + reports)		276 533 €	112 133 €
Résultat de clôture de l'exercice		164 400 €	
RàR reportés en 2025	Invest	0 €	0 €
Totaux cumulés		276 533 €	112 133 €
Résultat financier définitif		164 400 €	

► L'excédent en investissement vient du report des travaux du pont.

► Les subventions perçues correspondent aux fonds européens pour le stade.

► Les dépenses d'équipement correspondent à des travaux: forêt, cimetière.



Réalisation des investissements

12%



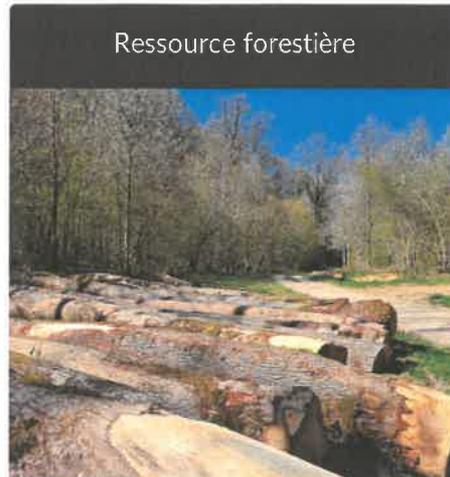
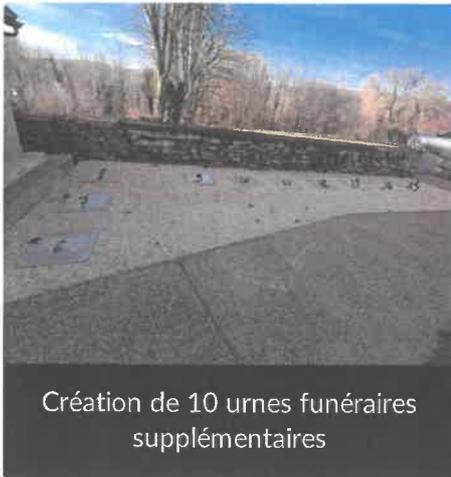
Capacité de désendettement

0.80 an

FINANCES COMMUNALES : BILAN DE L'ANNÉE 2024

Résultats du Compte Financier Unique : Ruhans

Les principales réalisations de 2024



Analyse financière de notre collectivité

Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	579€/Hab
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF)	848€/Hab
Dépenses d'équipement brut (investissements réalisés)	131€/Hab
Encours de la dette	216€/Hab
Dotations globale de fonctionnement (versée par l'État)	105€/Hab
Dépenses de personnel / DRF	15%
Dépenses de fonct et remboursement de dette / RRF	70%
Dépenses d'équipement brut / RRF	15%
Encours de la dette / RRF	25%
Épargne brute / RRF	32%

LES DEPENSES

Les principaux postes de dépenses sont constitués par; entretien voirie 20 283 euros, forêt 7 533 euros, frais de personnel 13 311 euros, charges de gestion courante 24 371 euros. Malgré l'inflation leur niveau a pu être stabilisé.

LES RECETTES

Elles ont essentiellement 4 origines; - Les recettes fiscales 22 100 £. - Les dotations, participations 27 846 £ - Les ventes de bois 42 881 £. - Les revenus des immeubles 17 377 £. Le bon niveau de recettes 2024 est dû aux bonnes ventes de bois mais il faut mettre en corrélation les dépenses d'entretien et travaux pour la forêt 21 124£.

”

La situation financière de la commune fin 2024 est donc bonne avec un excédent d'un peu plus de 164 000€ en intégrant les reports des années précédentes. Cette marge de manoeuvre est nécessaire pour 2025 où les investissements seront importants, ce qui devrait nous permettre de ne pas trop avoir recours à l'emprunt.



COMMUNICATION : Ruhans

Finances Communales 2025



Le Budget Primitif

Il se situe dans un contexte budgétaire national difficile, il est marqué par un niveau d'investissements important en raison de travaux (pont) qui s'imposent à la commune et diminuent fortement les marges de manoeuvre pour les autres investissements. Au niveau trésorerie, il est prévu un prêt relais de 100 000 euros pour assurer la jonction entre le paiement des travaux et la perception des subventions, il pourra être adapté en fonction des besoins. Ce budget a été adopté à l'unanimité.

Les orientations du BP 2025

- ▶ Maîtriser les dépenses de fonctionnement malgré l'inflation.
- ▶ Prioriser les investissements améliorant la sécurité.
- ▶ Rechercher tous les financements possibles.

FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2025

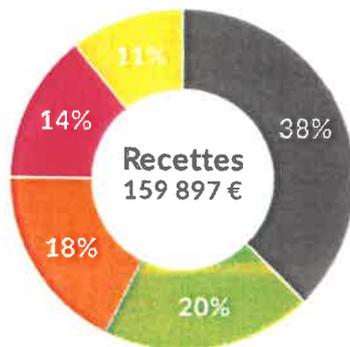
Présentation du Budget Primitif : Ruhans

Le budget prévisionnel 2025 est marqué par un niveau d'investissements très important qui s'explique par les travaux de remplacement du pont de Millaudon et du mur de soutènement attenant, mais aussi par des travaux de voirie à prévoir liés en bonne partie aux fortes pluies enregistrées en 2024 qui ont détériorées certaines routes ou chemins.

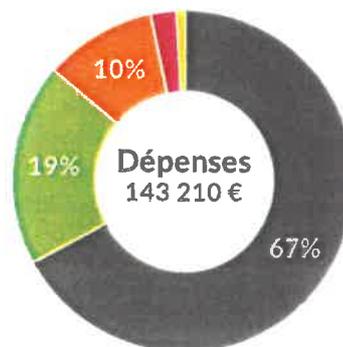
Budget Primitif 2025



Fonctionnement

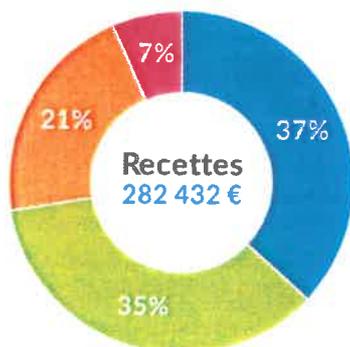


Excédent antérieur :	60 057 €
Produits des services :	31 689 €
Impôts et taxes :	28 400 €
Dotations et participations :	22 700 €
Autres recettes :	17 051 €

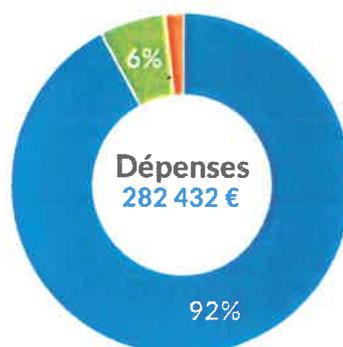


Charges générales :	96 152 €
Charges gestion courante :	27 383 €
Charges de personnel :	14 900 €
Autres dépenses :	3 500 €
Intérêts d'emprunts :	1 275 €

Investissement



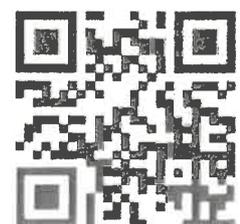
Excédent d'invest reporté :	104 342 €
Emprunt :	100 000 €
Dotations et subventions :	59 499 €
Autres recettes :	18 591 €



Dépenses d'équipement :	259 817 €
Autres dépenses :	17 280 €
Remboursement du capital :	5 335 €

Les orientations du Budget

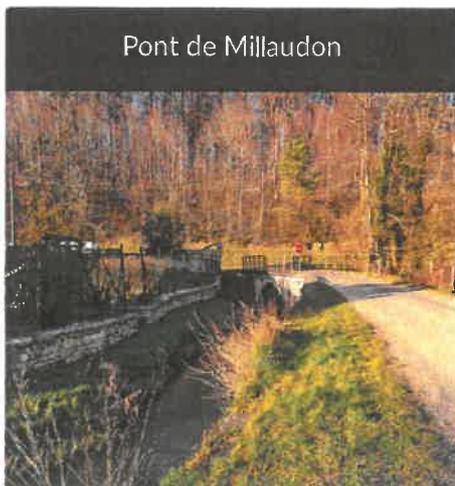
- ▶ Pont: aides demandées à l'Etat, au Département, et Cerema.
- ▶ Le financement du pont sera adapté en fonction de ces aides.
- ▶ Le lancement des autres travaux interviendra après



Visitez notre site internet

FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2025

Présentation du Budget Primitif : Ruhans



Pont de Millaudon

Projets d'investissement et vie de la commune

PONT ET MUR :

207 119 €

VOIRIE :

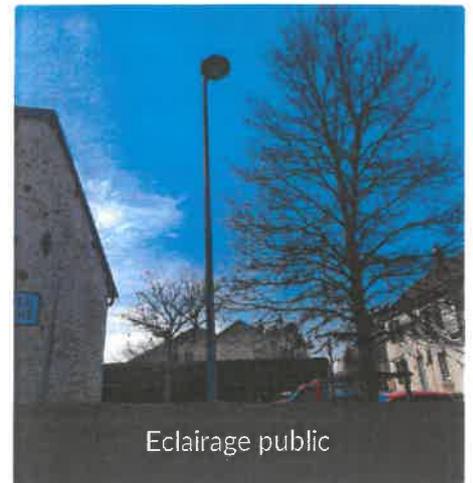
28 288 €

ECLAIRAGE PUBLIC :

15 000 €

FORET :

12 810 €



Eclairage public

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2025



259 817 €

Infrastructures

1 676€ / habitant



138 435 €

Admin générale

893€ / habitant



8 780 €

Autres dépenses

57€ / habitant



6 610 €

Rembours dette

43€ / habitant

Les dépenses de l'Administration générale dont les postes de personnel de l'Etat, les dépenses pour l'entretien et l'entretien des locaux communaux, les dépenses des infrastructures (Travaux, constructions, rénovation de l'équipement), les dépenses des autres dépenses, Rembours dette, Rembours des dépenses de dette.

Fiscalité communale

	Taux	Produit
Taxe Foncière Bati	34.95%	46 553 €
Taxe Foncière Non-Bati	23.79%	3 116 €
Taxe Hab Rés Secondaire	3.77%	165 €

EFFORT FISCAL

Toutes les communes font l'objet d'un classement en fonction de l'effort fiscal demandé à leurs habitants. En vertu de l'adage aides toi, le ciel t'aidera, les aides et subventions accordées par les financeurs publics ensuite sont modulées en fonction de l'effort fiscal demandé. Ruhans se situe dans la tranche médiane des communes de Haute Saône, l'augmentation de 2% des taux (TFB passe de 34.27 à 34.95% et TFNB de 23.33 à 23.79%) nous y maintiendra en 2025.

”

Un certain nombre d'inconnues marque ce budget prévisionnel; niveau des subventions à venir pour les travaux du pont, conditions météo pour leur réalisation, taux d'intérêt des prêts...Il nécessitera un suivi tout particulier et peut-être des ajustements



3/ Vote des taux d'imposition

4/ Vote des subventions aux Associations

5/ Spécificité nomenclature comptable M57

6/ Informatique

7/ Achats divers

8/ Cartes Avantages Jeunes

9/ Ferme de La Ville-dieu



3/ Vote des taux d'imposition

Dans le cadre de ce budget ont été votés les taux d'imposition, ils n'avaient pas été modifiés en 2024, le Conseil a décidé de les revaloriser à hauteur de +2% pour tenir compte de l'inflation subie sur nos dépenses comme par exemple une hausse conséquente des assurances.

4/ Vote des subventions aux Associations

Les subventions aux associations ont été votées avec deux nouveautés :

- L'attribution d'une subvention au Club de Handball de Rioz à la place de d'ELIAD,
- Une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Association Ruhanaise Meton Short pour une manifestation en juin.

5/ Spécificité nomenclature comptable M57

- Une délibération a été prise pour autoriser le Maire à faire si nécessaire des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% de leur montant.

6/ Informatique

- L'ordinateur de la Mairie a maintenant 8 ans, en octobre de cette année le passage en Windows 11 nécessitera une capacité supérieure (16 Go au lieu de 8), aussi il a été décidé de renouveler ce matériel et après examen de divers devis de réaliser cet achat auprès de notre prestataire informatique habituel Info Pratik pour un montant de 1 560,00 €. TTC.

7/ Achat divers

- Le Conseil a validé le renouvellement d'une partie des chaises de la salle des fêtes, après examen de plusieurs devis, la commande a été validée auprès de la Société Comat & Valco pour un montant de 1 320,00 € TTC qui inclut aussi un support vélo de 5 places qui sera installé au City stade.
- Le Conseil valide l'achat d'un banc en bois pour un montant de 350 € à Lobo Tech qui sera installé dans la Combe d'Oiseau au chemin blanc pour les promeneurs.

8/ Cartes Avantages Jeunes

Le Conseil décide de reconduire l'achat par la Commune des Cartes Avantages Jeunes pur la tranche d'âge 11 à 23 ans.

9/ Ferme de La Villedieu

En octobre 2024, le Tribunal Correctionnel avait condamné le propriétaire de ce bâtiment à diverses pénalités financières et la démolition du bâtiment. Ce dernier a fait appel, l'affaire passera le 13/05 à la Cour d'Appel de Besançon, je me suis porté partie civile pour la Commune.



13/ Convention « Frelons »

13/ Convention « Frelons »

L'invasion des frelons asiatiques menace de plus en plus l'équilibre écologique et la survie des autres insectes pollinisateurs comme les abeilles. Un plan d'action au niveau national a été adopté pour faire face à la gravité de la menace.

Plus modestement au niveau communal, nous avons décidé d'agir en passant une convention avec l'entreprise Valet de Pique qui intervient pour détruire les frelons.

Si vous constatez la présence d'un nid, signalez le immédiatement à la Mairie.

Si ce nid est sur votre propriété, nous mandaterons Valet de Pique pour venir le détruire. Le coût de l'intervention 95 € sera pris en charge par la Mairie.

Merci d'avance pour votre collaboration à cette campagne de destruction des nids de frelons.

Pour rester dans le domaine des nuisibles mais cette fois au niveau des plantes, une plante envahissante dont le pollen est très allergisant se développe très fortement dans nos régions, c'est l'Ambroisie. Vous trouverez, ci-joint page suivante, quelques conseils pour la reconnaître et agir. N'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.

Le plan d'action national impose l'élimination par arrachage des plants, le non respect de cette réglementation est passible d'une contravention (Article R 1338-10 du Code de Santé Publique).

14/ Déchets sauvages

14/ Déchets sauvages

Nous constatons hélas de plus en plus fréquemment la présence de déchets sauvages sur divers points de la Commune. La journée nettoyage organisée par l'Association des Amis de la Vieille Fontaine avec hélas trop peu de participants a encore mis en évidence les mauvaises pratiques le long des routes.

Aussi, le Conseil à ma demande a décidé d'instaurer en plus des amendes pénales prévues, une redevance « déchets sauvages » de 300 € ainsi qu'une taxe d'enlèvement qui seront perçues par la Commune si le déposant peut être identifié.

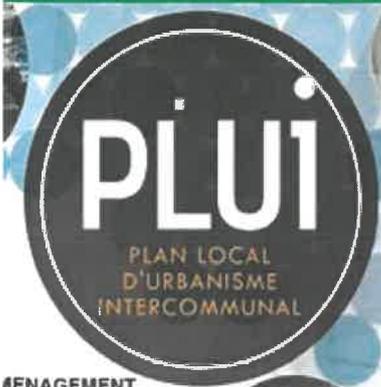
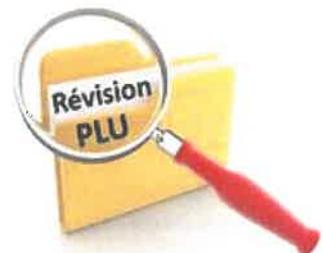
15/ Révision du PLUI

15/ Révision du PLUI

Suite à des recours gagnés au tribunal dans deux communes de la CCPR, une révision partielle du PLUI est nécessaire.

Il a été décidé d'étendre cette possibilité à toutes les communes, mais il ne peut s'agir que de révisions partielles et minimales qui ne pourraient pas entraîner un accroissement conséquent des surfaces constructibles.

Si vous souhaitez éventuellement vous inscrire dans cette démarche, prenez contact avec le Maire.



COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE



1 TELECHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR



2 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE
Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR

3 VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

4 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Rhône-Alpes est la région la plus touchée en France. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **Je l'arrache !**

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

www.signalement-ambrosie.fr

L'application mobile **Signalement-ambrosie**

email : contact@signalement-ambrosie.fr

téléphone : **0 972 376 888**



COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

Feuilles du même vert clair sur les deux faces
Pas d'odeur quand on les frotte dans la main



Une question sur l'ambrosie ? Contactez **SIGNALEMENT-AMBROISIE** ou visitez le site www.ambrosie.info



PLATEFORME INTERACTIVE
**SIGNALEMENT
AMBROISIE**